

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 21/06/2022

### **Le département de l'Allier est placé en vigilance orange orages**

Mardi 21 juin 2022, la Préfète de l'Allier déclenche une alerte météo pour orages suite au passage en vigilance orange du département par les services de Météo-France.

Après une matinée et un début d'après-midi relativement calmes (quelques orages isolés possibles sur le Massif central), des orages de plus grande ampleur vont éclater en cours d'après-midi sur le Massif central, puis se décaler vers le Nord-Est en soirée. Ces orages se poursuivent en début de nuit, en provenance du Sud-Ouest.

Après les fortes chaleurs, ces orages peuvent être ponctuellement violents, accompagnés de grêle, de rafales de vent de 60 à 80 km/h en général, localement 90 km/h, de fortes précipitations (20 mm/h par endroits) ainsi que d'une activité électrique soutenue.

La Préfète de l'Allier vous invite à prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour limiter les conséquences de ce phénomène.

Dans le contexte des fêtes de la musique, une attention particulière est requise en raison du vent et des intempéries concernant les aménagements et équipements (scènes, barnums, etc).

Conséquences possibles :

Orages/Orange

- \* Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- \* Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- \* Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- \* Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de Comportement :

Orages/Orange

- \* Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- \* Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- \* Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- \* Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- \* J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Pour plus d'information, rendez-vous sur : [www.vigilance.meteofrance.com](http://www.vigilance.meteofrance.com) ou sur le site Internet de la préfecture de l'Allier.

**Contact presse**  
**Bureau de la**  
**communication interministérielle**